

Les actions menées par le Maroc en matière d'innovation pour faire face à la crise sanitaire du COVID-19

Actions carried out by Morocco in terms of innovation to face the COVID-19 health crisis

HAFNAOUI Ahmed

Enseignant chercheur

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Mohammed VI

Université Hassan II

Performance Économique et Logistique

Maroc

Hefnaoui_ahmed@yahoo.com

RHAZI Zineb

Doctorante

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Mohammed VI

Université Hassan II, Casablanca-Maroc

Laboratoire de Recherche en Performance Économique et Logistique

Maroc

Rhazizineb@gmail.com

Date de soumission : 13/02/2021

Date d'acceptation : 26/04/2021

Pour citer cet article :

HAFNAOUI A. & RHAZI Z. (2021) «Les actions menées par le Maroc en matière d'innovation pour faire face à la crise sanitaire du COVID-19 », Revue Internationale du Chercheur «Volume 2 : Numéro 2» pp : 749 - 765

Résumé

La pandémie du COVID-19 a bouleversé la situation économique et sociale mondiale et nationale. A cet effet, un plan d'action a été établi pour les trois secteurs à savoir la santé, l'économie et le social pour faire face à la crise et atteindre les besoins de la population. La rénovation du modèle de développement économique et social une mise en place des priorités et des choix stratégiques du royaume s'impose en vue de bâtir les crises à venir. Dans la présente étude nous allons analyser d'un premier lieu les conséquences négatives du Covid-19 sur l'économie nationale, puis dans une deuxième partie, nous présentons les mesures prises par l'État pour faire face à cette crise et finalement nous exposerons des propositions à intégrer au niveau du nouveau modèle de développement qui pourraient provisionner la vision générale qui permettra au Maroc de limiter les dégâts et la relance d'une croissance améliorer pour anticiper les crises à venir et accéder aux rang des pays développés.

Mots clés : Coronavirus; Pandémie; Innovation; Actions des acteurs; Retombées économiques et sociales.

Abstract

The COVID-19 pandemic has disrupted global and national economic and social conditions. To this end, an action plan has been drawn up for the three sectors: health, the economy and the social sector to cope with the crisis and meet the needs of the population. The renovation of the model of economic and social development requires the implementation of the priorities and strategic choices of the kingdom in order to build the crises to come. In this study we will first analyze the negative impact of Covid-19 on the national economy, and then in a second part, we present the measures taken by the State to deal with this crisis and finally we will present proposals to be integrated at the level of the new development model that could provide the general vision that will allow Morocco to limit the damage and the revival of growth improve to anticipate future crises and reach the ranks of developed countries.

Keywords : Coronavirus ; Pandemic ; Innovation ; Stakeholder actions ; Economic and social benefits.

Introduction

Pendant quelques mois, les pays du monde entier se sont élançés pour battre la propagation de la pandémie de COVID-19, un virus déduit de la famille Syndrome Respiratoire Aigu Sévère (SRAS) est une maladie infectieuse, provoquée par des coronavirus qui étaient responsables de trois pandémies mortelles depuis le début du XXIème Siècle.

Contrairement aux autres épidémies, le Covid-19 s'est étalé sur l'ensemble des pays de la planète. Les premiers cas se sont apparus en Europe, puis sur le continent américain et le continent africain. Ce virus se propage d'une vitesse très accélérée, qui impacte les stratégies politiques, les modes de travail, les modes de consommation et la résilience des communautés.

Le Maroc a enregistré son premier cas de Covid-19 (importé d'Italie), le 02 mars 2020. L'état d'urgence sanitaire a été déclenché par les autorités marocaines en 20 mars. Rapidement le virus circule dans toutes les régions du pays qui connaît une évolution tendancielle maîtrisée, avec un taux de croissance quotidien de 5.5%. Les autorités ont opté tôt pour le confinement, la fermeture des frontières aériennes, maritimes et terrestres et l'annulation de toutes manifestations politique, religieuse, sportives, culturelle et sociale. Ainsi certains secteurs ont cependant été fortement impactés comme notamment le tourisme, les transports, les activités culturelles et événementielles, mais aussi de manière transversale le secteur informel.

Un comité de veille économique a également été constitué dans le but de discuter et de décider les différentes mesures à entreprendre afin de préserver la situation économique et sociale du pays contre cette pandémie.

Parallèlement, cette étude est menée d'après l'exploitation du terrain marocain afin de répondre à la question suivante :

« Quelles sont Les actions menées par le Maroc en matière d'innovation pour faire face à la crise sanitaire du COVID-19 ? »

Pour répondre à cette question nous allons commencer notre étude par une radioscopie sur les épidémies précédentes au niveau mondiale, puis nous allons présenter les retombées économiques et sociales de la pandémie et en suite nous exposons les différentes mesures et stratégies innovantes émiéent par l'État marocain pour faire face à cette pandémie du COVID-19.

1. Revue de littérature

1.1. Une radioscopie sur les épidémies précédentes au niveau mondiale

Les pandémies n'ont pas arrêté d'apparaître et de se développer durant l'histoire de l'humanité, d'habitude ces pandémies se déclenchent à cause de la déstabilisation majeure liée aux changements cruciaux des activités sociales ou environnementales. Tel que la révolution agricole, le commerce de la mondialisation, les guerres. Nous allons procéder à la présentation de principales pandémies qui ont accentuées l'histoire, principalement les épidémies grippales. Cependant, au 20^{ème} siècle les pandémies ont connus une augmentation majeure, mortelle et qui a marqué l'histoire à savoir «la grippe Espagnole » qui s'est apparue en 1918. De plus, durant le 21^{ème} siècle, le monde a connu des crises pandémiques comme : en 2002, « le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) », en 2009, « le N1H1 ou la grippe aviaire » et le « Ebola » qui à dominer la période 2013-2014.

La grippe Espagnole : Cette pandémie, s'est apparue dans tout le monde au cours des années 1918-1920. Elle était riche d'enseignements liés aux conséquences sociales et économiques. En générale, plus de 500 milles personnes ont été contaminées, soit un pourcentage de 30% de la population mondiale dont près de 20 à 50 millions ont été décédées. Ainsi que le Maroc a aussi souffert du désastre de la grippe espagnole qui a abandonné totalement plusieurs villages.

Le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) : La pandémie du SRAS est une affection qui s'est naître à Foshan en Chine pendant la période des années 2002-2004. La bactérie s'est dominée au début de Novembre 2002 résultant des données de plus 8000 personnes contaminées et de 774 de décès.

Le coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère a déclenché la majorité des cas en Chine (5327 cas), Taiwan (346 cas), Hong Kong (1755 cas) et au Canada (251 cas). D'où, il présentait un taux de mortalité élevé qui a atteint 9.6%.

La grippe aviaire (H1N1) : Cette forme de grippe apparue au printemps 2009 en Amérique du Nord, appelée « grippe aviaire ou H1N1 ». Le premier cas de contamination c'est déclenché en mars 2009, puis l'OMS (l'Organisation Mondiale de la Santé) a affirmé en juin 2009 que le fléau H1N1 demeure une épidémie mondiale après deux mois de l'apparition du premier cas. Par conséquent le virus H1N1 a affecté en total 700 millions et 1.9 milliards de personnes, avec un nombre de décès qui varie entre 151 700 et 575 400.

A cet égard, les autorités marocaines ont réagi face à cette pandémie par l'acquisition des médicaments et de 20 millions de vaccins nécessaire, et la mise en place des laboratoires de

références qui ont pour objectif le chargement du diagnostic des cas suspects. Ainsi, certains gouvernements ont réagi rapidement en mettant en place les actions nécessaires de première réaction tel que l'installation des caméras thermiques dans les aéroports, d'autres ont arrêté les voyages.

Virus Ebola : Ce virus est envisagé comme étant l'épidémie historique la plus appréciable par sa grandeur et sa rigidité. Les premiers cas de son apparition étaient en 2014-2015 en Afrique de l'Ouest et ont engendré à la fin de l'année 2016 ; 11 323 décès sur 28 646 cas de confirmation avec un taux de fatalité qui augmente à 39.5%.

En outre, plusieurs mesures ont été mises en place par les pays. Le Maroc a mené l'action d'un plan de veille épidémiologique et des actes de sensibilisation de la population dans le but de s'assurer du contrôle du virus Ebola sur le territoire.

1.2. Les retombées économiques déclenchées par les pandémies

Plusieurs facteurs de l'épidémie ont impacté négativement l'économie par une augmentation des coûts tant à court terme que sur le long terme. De plus le choc des marchés causé par le blocage des transactions au niveau mondial, la forte exposition du secteur des services et la diminution de la consommation des ménages.

Par conséquent, de nombreuses études empiriques sous l'accent des coûts économiques des crises sanitaires ont été réalisées pour simplifier l'explication des chocs économiques qu'a reconnu la période de ces pandémies, dans le but de tirer des leçons des conséquences économiques et avoir un référentiel pour la prise de décision face à la crise actuelle. Par ailleurs, le tableau ci-dessous (tableau N°1) démontre un bilan des analyses empiriques qui ont été effectué sur le plan macroéconomique des pandémies précédentes :

Tableau N°1 : Pertes économiques causées par les pandémies

Epidémies	Fatalités	Etudes et Méthodes	Pertes économiques
Grippe Espagnole 1918-19	Jusqu'à 50 millions	<u>Barro et al (2020)</u> Régressions par panel de crosscountry <u>Brainerd et Siegler (2003)</u> Données des Etats américains <u>Correia et al (2020)</u> Données des Etats américains	Croissance du PIB est inférieure de 6 points, et de 8 points pour la croissance globale de la consommation. La moralité ralentit considérablement la croissance durant la décennie suivante. Baisse de 18% de l'activité manufacturière par an. L'endiguement rapide et agressif a aidé à amortir l'impact.
SRAS, 2003	774	<u>Lee et Mckibbin (2004)</u>	Perte de 0.1% du PIB mondial en 2003.

		Modèle CGE <u>Hai et al (2004)</u> Enquêtes chinoises	Croissance inférieure du PIB de 1 à 2 points en chine.
H1N1, grippe aviaire 2003-19	455	<u>Bruns et al (2006)</u> Estimation de la banque mondiale	Perte de 0.1% du PIB mondial annuel, et de 0.4% pour l'Asie.
Ebola 2014-16	11 323	<u>Banque mondiale (2014)</u> Modèle CGE	Baisse de la croissance du BIP de 2.1 points en Guinée, 3.4 au Libéria, 3.3 au Sierra Leone durant la première année de l'épidémie.

Source: Frederic Boissay and Phurichai Rungcharoenkitkul,(2020, p. 4).

L'information citée dans le tableau précité nous permet de conclure que les coûts macroéconomiques relatifs à chaque pandémie changent énormément en fonction de leur gravité et de la façon dont ils ont été analysés. D'après plusieurs études des théoriciens, montrent que la grippe espagnole est regardée comme la crise sanitaire la plus chère économiquement dans l'histoire. Les deux théoriciens, Correia et al (2020) ont prévu que cette épidémie a diminué l'activité entrepreneuriale de 20%, tandis que Barro et al (2020) estiment que le produit intérieur brut (PIB) a subi un effet négatif entre 6% et 8%.

Par ailleurs, le coût relatif à d'autres pandémies plus grave est globalement d'un pourcentage inférieur. La perte économique causée par la grippe aviaire H1N1 n'est que 0.1% du PIB mondial et pour le virus SRAS en 2003 est de -0.1% du PIB mondial, d'après Lee et Mckibbin, 2004. Concernant la pandémie d'Ebola, la perte économique a été remarquable en Guinée avec un pourcentage de 3.4% mais elle est considérée faible par rapport à l'échelle mondiale.

D'une autre part, les chocs macroéconomiques peuvent se reproduire à la fois par des facteurs d'offre et de la demande. Les deux théoriciens Fan et al (2016) ont remarqué que concernant la pandémie de la grippe espagnole, le choc le plus élevé est relatif à la baisse de la main d'œuvre. D'après eux, une diminution de la main d'œuvre va abaisser le taux de rendement du capital et va développer le rapport capital/travail, d'où, le ralentissement de la croissance du PIB durant plusieurs années et du rythme d'accumulation du capital.

Les échantillons des preuves disponibles de ces pandémies décrites des informations que probablement aident les décideurs à revoir toutes les conséquences possibles du Covid-19.

2. Les retombées des mesures sur l'économie sanitaire

2.1. Impact économique de la crise sanitaire du Covid-19

Les mesures du confinement ainsi que la fermeture partielle ou totale de certaines entreprises ont engendré un double choc sur l'offre et la demande au niveau de l'économie mondiale qu'au niveau de l'économie marocaine. Ce choc affiche un effet négatif global sur l'économie puisque la pandémie a impacté les principaux secteurs à savoir le tourisme, les importations et les investissements directs de l'étranger. Le choc lié à la demande se traduit par la baisse de la demande intérieure en raison de la fermeture de plusieurs activités comme signalé en haut pour maîtriser le degré de propagation de la pandémie sur le territoire.

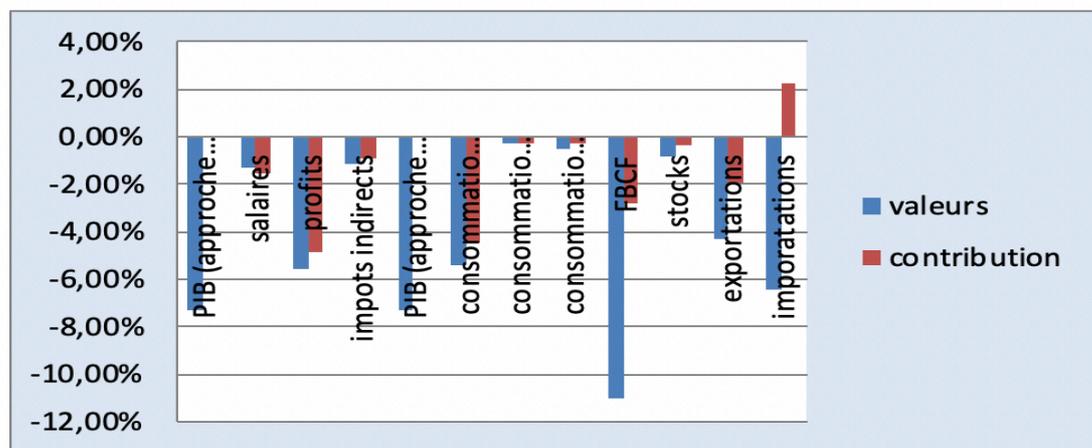
2.1.1. Impact macroéconomique

L'économie nationale a été impactée par la pandémie du Covid-19 dont un risque majeur du déclenchement d'un recul significatif de la situation macroéconomique au niveau de l'ensemble de ses activités. Dès le déclenchement de la pandémie au Maroc, les conjonctures de la croissance économique nationale ont diminué à cause de l'avancement accéléré de la crise au niveau territoriale et du prolongement de la période de confinement de la population :

❖ Selon le Haut-Commissariat du Plan

Au premier trimestre de l'année en cours, la croissance économique n'a pas dépassé 0.1%. Cette petite croissance est attribuable par l'accentuation de la diminution de la valeur ajoutée agricole à -5% et à l'affaiblissement du secteur de l'industrie et des services marchands. Ainsi, l'économie marocaine en période du confinement de la population au deuxième trimestre 2020, a enregistré une baisse de la demande intérieure. Cette baisse se traduit, par la consommation des ménages qui est reculée de 6.37% suite aux dépenses des ménages en biens manufacturés, spécifiquement celles de la restauration, du transport, du tourisme et des loisirs. La demande extérieure entraîne une baisse de 25.1% des exportations. Impactés par le rabaissement des achats des biens d'équipement, de consommation..., les importations penchées de 2.7% (Figure N°1). Suite aux impacts signalés par rapport à la même période de 2019, le repli du PIB atteint -13.8%.

Figure N°1 : Estimation macroéconomique de l'impact due à la crise sanitaire du Covid-19 (sans l'intervention étatique)



Source : Rapport/crise sanitaire et répercussions économiques et sociale au Maroc : évaluation et analyse d'un collectif de chercheurs,(2020).

2.1.2. Impact sectorielle de la pandémie

D'après les branches d'activité, la valeur ajoutée diminuée en deuxième trimestre de l'année en cours de -6.1% dans l'agriculture suite à la sécheresse. Ainsi les secteurs du transport, d'hébergement, d'activité commerciales et de restauration qui représentent le secteur tertiaire ; principale moteur de la croissance économique ; subit une régression de 11.5%. De plus, la baisse du secteur secondaire qui se caractérise par les valeurs ajoutées de la construction, de l'électricité, du textile et des industries mécaniques. Ces conditions ont pénalisé les activités liées aux petites et moyennes entreprises (PME). Selon le HCP et d'après une enquête réalisée en avril 2020, on constate qu'après de 72% et 26% respectivement des unités de production en arrêt d'activité en avril à savoir les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME).

Toutefois, les activités ont enregistré une augmentation sensible progressive au troisième trimestre 2020 de l'ordre 4.1% au lieu de -13.8% au deuxième trimestre. Cette progression est liée principalement à la reprise de l'activité commerciale, des industries et du transport suite au dé-confinement de la population et la relance des activités.

2.2. Impact social de la crise Covid-19 au Maroc

Selon la banque mondiale, estime que l'incidence de la pauvreté atteindrai 6.6% en 2020 on se réfère aux nouvelles études basées sur le revenu par habitant. Suite à la situation économique et sociale déclenchée par le Covid0-19, l'échelle relative aux personnes vulnérables à la pauvreté estimait passer de 17.1% de la population en 2019 approximativement à 19.87% en 2020, répartie par région comme suite : les régions de « Marrakech-Safi » et « Drâa-Tafilalt » affichent les indices de vulnérabilité au Covid-19 les plus enlevés (0,24 et 0,20 respectivement). En revanche, les régions du Sud et « Casablanca-Settat » affichent les indices les plus faibles (-0,21 et -0,16 respectivement). (Voir tableau N°2)

Toutefois, l'effet socio-économique de la pandémie est éprouvé principalement par les travailleurs du secteur informel qui définissent une grande partie des marocains actifs et population étrangère, qui sont employés dans des secteurs accessibles à la crise par exemple le secteur des transports et du tourisme, la vente au détail et aussi les secteurs sont le travail est basé sur de courts contrats/ à la demande.

Tableau N°2 : Classement des régions par ordre de vulnérabilité face à Covid-19

Région	IVC
Sud	-0,21
Casablanca-Settat	-0,16
L'Oriental	-0,09
Rabat-Salé-Kenitra	-0,06
Fès-Meknès	-0,002
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	0,003
Béni Mellal-Khénifra	0,03
Souss-Massa	0,06
Drâa Tafilalt	0,20
Marrakech-Safi	0,24

Source : Rapport/crise sanitaire et répercussions économiques et sociale au Maroc : évaluation et analyse d'un collectif de chercheurs,(2020).

2.3. Effets de la crise Covid-19 sur l'emploi

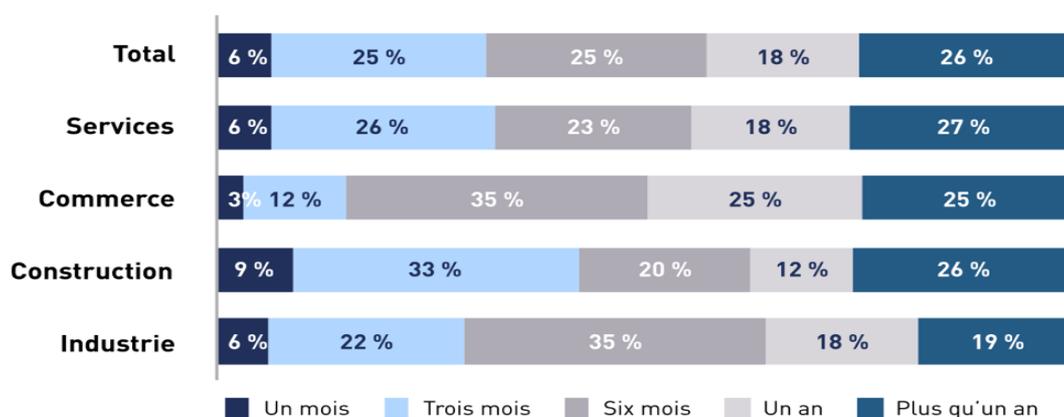
La perte de l'emploi relatif au marché du travail remonterait selon le même scénario pour chaque année à 1.25 million de postes. Cette perte est référée à l'augmentation du taux de

chômage national dont les branches d'activité distribuer comme suite : le secteur d'agriculture enregistre une perte près de 416000 postes dont un nombre important des agricoles saisonniers. Par ailleurs cette activité est arrêtée vu le confinement dont la diminution des postes relatifs d'environ 237000. En suite ceux de l'industrie du textile-cuir et du commerce avec une baisse appropriée de près de 204000 et 165000 emplois

3. Les mesures prises par l'Etat pour palier à l'impact économique de la crise Covid-19

Le Maroc a été parmi les premiers pays qui ont déclaré l'état d'urgence sanitaire et déterminer le confinement. Il n'a pas cessé de prendre des mesures anticipatives et audacieuses pour limiter la propagation du covid-19 et cerner la sévérité de ses impacts négatifs sur l'économie dans son ensemble. A cet effet, le gouvernement marocain a mis en œuvre plusieurs initiatives amortir le choc de cette crise d'accélérer la reprise de l'activité économique nationale dont plus de la moitié des entreprises en cours de reprise atteindraient leur niveau normal d'activité avant la fin de l'année 2020 (Voir figure N°2)

Figure N°2 : Période nécessaire pour le retour au niveau normal de l'activité



Source : HCP,(2020).

3.1. Les mesures d'ordre sanitaire : une radioscopie sur les mesures innovantes pour faire face à la crise du COVID-19

On se qui concerne les mesures sanitaires, le Maroc éveillé d'une infrastructure sanitaire, qui malgré les améliorations, reste moins bénéfique comme une couverture diversifiée et territorialement équilibrée. Le Royaume a déployé un plan d'action à plusieurs niveaux pour minimiser les dégâts de la chaîne de contamination de l'épidémie qui se planifie comme suivant :

L'amélioration des moyens de fonctionnement du ministère de la santé par l'achat d'équipement médical et hospitalier, financé par une partie de ressources du « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus 19 « Covid 19 ».

La création des « Postes de Commandement Coronavirus » qu'ont été mises en place aux échelles territoriales pour veiller sur la coordination des services sanitaires de l'identification et de la localisation de la pandémie. Cette action a été achevée par un verrouillage des frontières, une interdiction des rassemblements, la fermeture des écoles ainsi qu'un confinement obligatoire.

L'accroissement dédié à l'augmentation et le réaménagement des capacités hospitalières et l'augmentation des conditions d'accueil des patients dans différentes villes du Maroc, plus précisément les villes à forte densité humaine les plus exposées au risque. Plus le déploiement des hôpitaux militaires de campagne dans des villes ou à leurs périphéries pour renforcer le dispositif sanitaire civil en lits et équipements en soins intensifs. Ainsi, l'importation des lots d'équipements médicaux et sanitaires, progressivement déployés dans les établissements sanitaires. Des stocks de médicaments ont été constitués, par un groupe pharmaceutique installé au Maroc.

Le ministère a renforcé graduellement ces capacités de dépistage par la programmation de l'achat de kits de dépistage et l'acquisition de divers tests de diagnostics rapide ainsi que la couverture territoriale des tests et analyses a été élargie dont la gratuité de l'accès aux soins.

Une gouvernance et une politique de communication ont été adaptées par l'information continue sur les médias sur le suivi de la situation sanitaire du pays, développement de supports éducatifs pour la sensibilisation en milieu scolaire, lancement d'une plateforme communautaire digitale et la création d'une nouvelle dynamique de communication en vue de permettre un accès en temps réel à l'actualité et la formation médicale.

Par ailleurs, face à la pandémie du COVID-19, un plan d'action a été établi pour les trois secteurs à savoir la santé, l'économie et l'ordre social. Dans chacun de ces axes intervient de nouveaux modèles, de nouvelles stratégies qui poussent le royaume à limiter les dégâts et d'avoir un certain contrôle sur la pandémie. D'où l'amélioration en matière d'innovation comme suivant :

Le Syndrome Respiratoire Aigu Sévère (SRAS) dont le COVID-19, attaque le système respiratoire et qui est plus contagieux qu'une grippe saisonnière, les produits d'ordre sanitaire (les produits d'hygiène et d'alcool) ont disparu au cours des premières semaines de la pandémie. Les masques aussi sont devenus un objet primordial et obligatoire des discours à

travers le monde. Dans notre pays, le ministère de l'industrie, de l'économie Verte et du Numérique avec des usines de textile pour la production des masques financés pour assurer la distribution générale dans tout le royaume et à travers de nombreux points de vente. A partir du mois d'avril 2020, la production des masques atteint 5 millions par jour.

La création d'un autre type de masque (masque en plastique) pour l'équipe soignante par un spécialiste de découpage de plexiglas. Ainsi la fabrication des tenues de travail du corps médical en un temps record pour éviter la contagion.

De nombreux esprits créatifs (des étudiants du MIT) ont pu adapter l'innovation, pour combler le manque d'équipements médicaux et de respirateurs artificiels, à travers la fabrication d'un nouvel appareil respiratoire. Par ailleurs une équipe de 20 chercheurs, universitaires et industriels 100% Marocains ont mis en place un appareil de respiration, en utilisant des composants disponibles sur le marché national. Ainsi ils ont produit la même machine qui fonctionne avec ou sans électricité avec une autonomie de 3000 heures.

Le système de l'éducation est témoin de l'appropriation croissante des nouvelles technologies du digital par les Marocains. L'éducation reconnaît une nouvelle pédagogie d'enseignement et d'apprentissage qui s'adapte aux évolutions technologiques à l'heure de la pandémie avec la mise en place du e-learning et la mobilisation des médias publics pour la diffusion des cours.

3.2. Les mesures prises par l'Etat à l'axe économique du pays

Tout d'abord, la création du comité de veille Économique au niveau du ministère de l'Économie et des Finances, pour étudier les répercussions économiques de la pandémie, et identifier les mesures nécessaires afin d'atténuer l'impact. Parmi les mesures prises par le comité afin de permettre aux entreprises de répondre à leur besoin de trésorerie et d'assurer la continuité des chaînes de valeurs domestiques pour renforcer on distingue :

Pour la continuité de l'activité et de limiter le choc économique, des mesures d'appel fiscales ont été mises en place en faveur des entreprises. Ainsi, report des déclarations fiscales et du paiement de l'impôt sur les sociétés, du 31 mars au 30 juin 2020 pour les entreprises dont le CA est inférieur à 20 MDH. Ce report a été acté par la TGR et porte sur les déclarations du résultat fiscal ainsi que sur les compléments d'IS dus au titre de l'exercice 2019 et le 1er acompte provisionnel exigible pour l'exercice en cours. Par ailleurs, les contrôles fiscaux et l'exécution des avis aux tiers détenteurs ont été suspendus jusqu'au 30 juin 2020.

Sous l'égide du GPBM et de Bank Al Maghrib, un moratoire sur les crédits bancaires a été mis en place jusqu'au 30 juin 2020, sans pénalités. Ce protocole vise aussi les ménage faisant face à des échéances de crédit, qui a été acté que les remboursements pourront être différés.

Mise en place auprès de la Caisse Centrale de Garantie CCG d'un produit appelé « DAMANE OXYGENE » et dont la garantie de la CCG atteint 95% du montant du crédit. Il s'adresse principalement aux PME dont le chiffre d'affaire ne dépassant pas de 200 millions de DH ou les entreprises ayant un chiffre d'affaire compris entre 200million et 500million de DH ayant des difficultés de trésorerie, leur permettant d'opérer à découvert, de manière exceptionnelle, pour couvrir leurs charges à hauteur de 20 millions de dirhams et 5 millions de dirhams pour les entreprises n'ayant pas le ligne de financement à court terme.

Comme les PME et les personnes physique, le lancement d'un mécanisme de garantie pour les crédits bancaires en faveur des auto-entrepreneurs n'ayant pas bénéficié de la garantie « Damane Oxygène » appelé « Garantie Auto-entrepreneurs Covid 19 » par la caisse centrale de garantie CCG à hauteur de 95%.

Lancement des crédits auto-entrepreneur dédiés à cette catégorie qui sont impactés par la crise du COVID 19 à un taux 0%, pouvant atteindre 15000 de dirhams remboursable sur 3ans avec un différé d'une année.

Ensuite, Sa Majesté le Roi Mohammed VI que dieu l'assiste a donné ses instructions pour la création d'un compte d'affectation spéciale sous le nom : « Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus ». Ce fonds est acté principalement par une enveloppe de 10 milliards de dirhams issu du budget général et qui est soutenez par la suite par des dons d'ordre privé et des contributions des grandes entreprises ou toute personne désirante de participer à cette initiative. Au 20 mars, le fonds comptait plus de 22 milliards de dirham de contributions apportées.

L'objet fondamental de la collecte de ces Fonds adéquats La collecte, d'une part de blanchir le système de santé et d'assembler les ressources nécessaires pour lutter la propagation de la pandémie (achat de matériels, de dispositifs médicaux et mise à niveau des moyens supplémentaires et d'infrastructure dans l'urgence). D'autre part, il servira dans l'accompagnement et le suivi des secteurs les plus vulnérables, en matière de préservation d'emplois et afin de réduire le choc de la crise au niveau social.

3.3. Les mesures d'ordres sociales

Le choc de la crise du Covid-19, le confinement de la population et l'état sanitaire ont été des principaux facteurs d'un arrêt définitif ou partiel des activités de nombreuses entreprises,

d'une perte d'emplois et des revenus des travailleurs. A cet effet, L'État a mis en place une aide financière pour soutenir les différentes catégories de personnes dont le pouvoir d'achat et les conditions de vie ont été impactés par les mesures de l'état d'urgence sanitaire :

Le Comité de Veille Économique propose une indemnité forfaitaire mensuelle nette de 2.000 Dirhams aux salariés relevant des entreprises en difficulté et déclarés à la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS). Ainsi les salariés et employés sous contrat insertion en arrêt provisoire de travail eux qui bénéficient de cette aide et des prestations relatives à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et aux allocations familiales. Cette catégorie de bénéficiaires est employée dans le secteur formel et se concentre dans les entreprises matures et de grande taille. L'emploi irrégulier et saisonnier dans la plupart des PME et des TPE a connu une recrudescence depuis la crise économique et financière internationale qui a affecté une partie des entreprises marocaines. Sur une population de 5,5 millions de salariés.

Marqué par une volenté de solidarité, de coopération et d'entraide, Sa Majesté le Roi Mohammed VI que dieu l'assiste a donné ses instructions dans son dernier discours au parlement (ouverture 1 session) qui a eu lieu le 9 octobre 2020 pour le versement de l'indemnité forfaitaire mensuelle nette de 2000 de dirhams aux mêmes catégories bénéficiaient du premier Fonds relatif et cela jusqu'à fin décembre 2020.

Les travailleurs de l'informel, non affiliés à la CNSS. Une autre mesure d'aide directe a été décidée en faveur de ces personnes opérant dans ce secteur, les personnes bénéficiaires étaient divisées en deux catégories à savoir : les ménages disposant de la carte de RAMED, et les ménages ne disposant pas de ladite couverture sanitaire. Ainsi le nombre des ménages bénéficiaires s'élève à 600 000. Dans cette phase, les ménages recevront des transferts à hauteur de 800 dirhams pour 1 à 2 personnes, 1000 dirhams pour les ménages à 4 personnes et 1200 dirhams pour les ménages au-delà de 4 personnes.

3.4. Etat de critique et recommandations

Cette crise sanitaire certes à des effets négatifs financièrement pour l'État, les entreprises et les ménages, mais elle nous a permis de revoir les choses. D'abord, la santé est primordiale, et l'éducation compris le rôle de la famille et de l'école. Ensuite, la pandémie a montré les limites de la technologie, mais en même temps c'est cette même technologie qui permettra aux gens de sortir de leur confinement mentalement indemne, et qui accélèrera la relance de l'activité de nos sociétés. En outre, la crise a un effet positif vu le rendement du travail à distance qui a démontré une réelle efficacité, les cours à distance ont fonctionné d'une manière qui ont rapproché les enseignants des écoles et de revoir le système éducatif. D'après

tout ce qui est cité en haut, à savoir l'éducation, la santé, l'infrastructure de base, l'épargne, l'assurance et le crédit, la numérisation et la sécurité, devront une place primordiale sur tout le reste pour assurer l'équilibre essentiel de la Société. Le nouveau modèle économique du Maroc devrait intégrer toutes ces importances pour s'assurer de la mise en place d'une économie et d'une société équitables, d'un développement durable et solide pour dépasser les impacts de la pandémie.

Conclusion

Pour conclure, la situation économique que vit le Maroc actuellement va probablement laisser des séquelles au niveau des structures économiques et sociale. La sortie de cette pandémie a permis à l'État d'envisager de nouvelles stratégies fiables et rapides qui ont une vision du degré d'implication des pouvoirs publics pour y faire face et selon le degré du choc subi pour les trois axes : économique, sanitaire et sociale comme suite :

Le volet sanitaire : le royaume a déployé un plan d'action pour encadrer le besoin sanitaire. D'abord, l'amélioration des moyens de fonctionnement du ministère de la santé par l'achat d'équipement médical et hospitalier. Ensuite, la proposition du ministère de l'industrie, de l'économie Verte et du Numérique avec des usines de textile pour la production des masques financés pour assurer la distribution générale dans tout le royaume et à travers de nombreux points de vente avec la création d'un type de bavette en plastique. On ajoute, la disponibilité des produits d'hygiène et d'alcool 100% Marocains. En fin, la fabrication d'un nouvel appareil de respiration, en utilisant des composants disponibles sur le marché national.

Pour le domaine économique : Le choc repris par l'épidémie, met en épreuve tous les secteurs de l'économie nationale. En effet, la perte les prévisions liées à la perte de la production estiment une diminution de cette dernière avec -7.3% du PIB par rapport à un PIB normal sans crise. A cet effet, l'accélération d'utilisation des solutions digitales pour faciliter la répartition des aides qui va en servira comme une base de données dans la réforme administrative. A travers la création du comité de veille économique qui a pour objectif le suivis de l'impact de la pandémie sur les secteurs. On ajoute la proposition des crédits bancaires comme matière d'encouragement pour alléger la trésorerie des entreprises. Aussi la mise en place d'un protocole qui consiste à suspendre le paiement des charges sociales de la cotisation avec une remise gracieuse des majorations de retard au titre de ladite période pour les employeurs en difficulté, affiliés à la CNSS.

Au niveau social : le conseil de veille économique à enregistrer une série de mesures visant à préserver le pouvoir d'achat des salariés. A cet effet, une marge très importante d'environ

760 000 salariés affiliés à la CNSS ont bénéficié d'une indemnité forfaitaire de 1000 dirhams en mois de mars et 2000 dirhams en avril jusqu'à fin juin 2020. De plus, une autre mesure d'aide relatif aux catégories de ménages qui travaillent dans l'informel est mis en place qui reçoivent des transferts à hauteur de 800 dirhams pour 1 à 2 personnes, 1000 dirhams pour les ménages à 4 personnes et 1200 dirhams pour les ménages au-delà de 4 personnes qui s'étale jusqu'à fin juin.

Par ailleurs cette crise à permet la naissance de nouvelles solutions innovantes pour le Maroc pour y faire face et répondre aux besoins de la population. La contribution à des outils des nouvelles technologies d'information et de communication pour assurer la continuité des services publics et l'Éducation. Ces exemples d'innovation frugale et adaptée au contexte local démontrent l'ingéniosité des spécialistes et la créativité qui ressort de ces moments de crise. Le Maroc devrait tirer une leçon de cette épidémie, c'est le fait d'encourager de manière principale la recherche scientifique, l'innovation et l'économie du savoir comme facteur crucial de l'économie nationale.

Certes, il faut noter que cette étude menée pour définir les principaux actions mise en place par les décideurs et le gouvernement pour faire face à la crise sanitaire du Covid-19 comme cité en haut, mais ce sujet est toujours récent qui ne m'a pas permis d'avoir une large référence pour développer mon travail.

Actuellement et devant une situation qui se caractérise de délicate pour tous les secteurs d'activité avec l'apparition de la crise sanitaire du Covid-19. Cela nous amène à penser aux actions/ mesures plus développer et innover à engager prochainement. D'où plusieurs questions qui se posent : le Maroc peut-il tirer des leçons de cette pandémie avec un plan bien précis pour éviter les mêmes impacts négatifs qui peuvent se reproduire dans les crises sanitaires à venir ? Comment le Maroc va relancer son activité économique ? Les actions menées par le gouvernement sont-elles suffisantes pour la reconstruction et la reprise de l'activité ? Et comment on peut qualifier le Maroc après cette pandémie au niveau économique et comment décrire son positionnement dans le marché mondial ?

BIBLIOGRAPHIE

ASSAAD IDRISSE. M & al, (2020), « Quel modèle de développement pour le Maroc dans l'ère post coronavirus », *Revue Internationale du chercheur*, Volume 1, Numéro 2, pp : 24 – 43.

BOUANANI. J & LADRAA. S, (2020), « *Relance économique pendant l'état de crise sanitaire COVID 19 : Etude d'impact sur l'activité des entreprises industrielles au Maroc* », *Revue Française d'Économie et de Gestion*, Volume 1, Numéro 2, pp : 46 – 60.

COSSALTERP, (2020), « Le droit public allemand et le Coronavirus », *Revue Générale du Droit on line*, Numéro 51830.

BOUHIA. H, (2020), « *Le Maroc face au Covid-19 : Agilité, Cohésion et Innovation* », Policy Center for the New South.

CORREIA. S & al, (2020), « *Pandemics Depress the Economy, Public Health Interventions Do Not: Evidence from the 1918 Flu* ».

FSJES Ain Chock, ERECA & REFECO, (2020), « *Crise sanitaire et répercussions Économiques et Sociales au Maroc* ».

Haut-Commissariat au Plan, (2020), « *Principaux résultats de l'enquête de conjoncture sur les effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises* », disponible sur :https://www.hcp.ma/Principaux-resultats-de-lenquete-de-conjoncture-sur-les-effets-du-Covid-19-sur-l-activite-des-entreprises_a2499.html (Consulté le:10/11/2020).

Haut-Commissariat au Plan, (2020), « *Reprise d'activité des entreprises suite à la levée du confinement* », disponible sur :https://www.hcp.ma/Reprise-d-activite-des-entreprises-suite-a-la-levee-duconfinement_a2578.html (consulté le : 21/11/2020).

Haut-Commissariat au Plan, (2020), « *Système des Nations Unies au Maroc et Banque Mondiale* », note stratégique, Impact Social & Économique de la crise du COVID-19 au Maroc.

Haut-Commissariat au Plan, (2020), « *Investissement & Financement, deux tiers des entreprises ne réaliseront pas les investissements prévus pour 2020* ».

Haut-Commissariat au Plan, 2020, « *Enquête sur l'impact de Covid-19 sur la situation socioéconomique et psychologique des réfugiés au Maroc* ».

JONG-WHA.L & WARWICK. J, (2004), « *Learning from SARS: Preparing for the Next Disease Outbreak: Workshop Summary* », National Academies Press.

OUDDA Y. & al, (2020), « *Les retombées de la crise sanitaire Covid-19 sur l'Économie Marocaine* », *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, volume 4 : numéro 2, pp : 452 – 475.

Policy Center for the New South, (2020), « *La stratégie du Maroc face au Covid-19* ».